

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 30 juin 2025

Fonds équilibré Seamark Lysander



Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds équilibré Seamark Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer un rendement total à long terme composé de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Seamark Asset Management Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Seamark »). Le portefeuille diversifié du Fonds est principalement composé d'actions et d'obligations. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir

jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, le Fonds a généré des rendements de 1,52 % pour la série A et de 1,94 % pour la série F.

Au 30 juin 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 2,3 M\$, comparativement à environ 2,3 M\$ au début de la période. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 24 500 \$ au cours de la période.

La période a été marquée par des conditions de marché turbulentes, l'imprévisibilité des politiques commerciales et les indicateurs macroéconomiques contradictoires. Malgré la volatilité, les marchés des actions ont généralement enregistré des gains, en particulier pour les actions canadiennes et les actions internationales. En effet, les actions canadiennes ont bondi et stimulé la croissance de l'indice S&P/TSX. Les actions internationales ont également tiré leur épingle du jeu, et l'indice de rendement total MSCI EAFE a augmenté en dollars canadiens. Les actions américaines ont affiché des résultats tempérés, avec une légère croissance de l'indice S&P 500 (en \$ CA). Les marchés des titres à revenu fixe ont généré des rendements modérés, comme en témoignent les gains modestes de l'indice obligataire universel FTSE Canada pour la période.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Dans ce contexte, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence, principalement en raison de sa sous-pondération en titres à revenu fixe au début de l'exercice. Les principales forces du Fonds, soit sa grande diversification, sa préférence pour les titres de grande qualité et ses positions adaptées au risque, lui permettent de faire face au contexte difficile tout en générant un rendement positif.

Les actions canadiennes représentaient 29,4 % du portefeuille pour la période. Les titres liés à l'or ont profité des préoccupations à l'égard de l'inflation, tandis que les titres du secteur des produits industriels se sont redressés avec le raffermissement de la confiance à l'égard du marché intérieur. Le portefeuille d'actions canadiennes a généré un rendement absolu élevé, bien que légèrement inférieur à celui de l'indice, mais a contribué de façon significative aux résultats globaux.

Les actions américaines représentaient 31,1 % du portefeuille pour la période. Même si les titres liés à l'intelligence artificielle et à la vigueur des dépenses de consommation ont alimenté un rebond au deuxième trimestre, le sous-rendement enregistré auparavant et la sous-pondération des sociétés technologiques à très grande capitalisation en plein essor, en particulier les pionnières de l'IA, ont nui au rendement du Fonds dans ce secteur.

Les actions internationales, qui représentaient 5,2 % du portefeuille pour la période, ont subi un léger recul malgré l'amélioration de l'activité manufacturière, la performance des actions en Europe et leur vigueur au Japon, où les actions ont rebondi grâce à la faiblesse du yen et à la stabilité de la consommation.

Les titres à revenu fixe représentaient environ 29,0 % du portefeuille pour la période. Les profits du premier trimestre sont attribuables aux transitions stratégiques vers les titres à taux variable et les obligations de sociétés à rendement élevé. Au deuxième trimestre, les prix des obligations ont chuté dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, mais le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds a mieux résisté à la volatilité que le marché des obligations en général. Sur le plan stratégique, il a été décidé d'augmenter la pondération en titres à revenu fixe afin de mieux équilibrer le portefeuille en fonction de la hausse des évaluations des actions et du risque économique.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Le Fonds continue de mettre l'accent sur la qualité, l'évaluation rigoureuse et la répartition prudente de l'actif, soit des caractéristiques qui représentent bien son approche depuis longtemps et qui lui ont permis de bien s'adapter à l'incertitude des marchés. La trésorerie a augmenté pour atteindre 4,0 % du Fonds vers la mi-année, ce qui témoigne d'une certaine prudence dans un contexte d'incertitude géopolitique et d'évaluations élevées des marchés.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 10 361 \$ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2025 (30 juin 2024 – 10 224 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Le gestionnaire a payé 4 782 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2025 (30 juin 2024 – 4 711 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Faits saillants financiers

Série A

Période close le	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹						
Actif net au début	12,88 \$	12,36 \$	11,64 \$	13,25 \$	11,55 \$	11,10 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,18	0,37	0,34	0,33	0,31	0,33
Total des charges	(0,14)	(0,27)	(0,25)	(0,26)	(0,26)	(0,23)
Profits (pertes) réalisés	0,24	0,63	0,15	0,40	0,77	0,22
Profits (pertes) latents	(0,07)	0,48	0,75	(1,22)	1,01	(0,71)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,21 \$	1,21 \$	0,99 \$	(0,75) \$	1,83 \$	(0,39) \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,04) \$	– \$	– \$	(0,03) \$	(0,01) \$	(0,02) \$
À partir des dividendes	–	(0,19)	(0,14)	(0,15)	(0,05)	(0,06)
À partir des gains en capital	–	(0,54)	(0,11)	(0,58)	(0,11)	–
Total des distributions^{2,3}	(0,04) \$	(0,73) \$	(0,25) \$	(0,76) \$	(0,17) \$	(0,08) \$
Actif net à la fin^{2,3}	13,04 \$	12,88 \$	12,36 \$	11,64 \$	13,25 \$	11,55 \$
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative ⁴	210 771 \$	190 248 \$	231 920 \$	202 725 \$	116 054 \$	76 933 \$
Parts en circulation	16 168	14 768	18 757	17 410	8 762	6 660
Ratio des frais de gestion ⁵	2,00 %	1,96 %	1,97 %	1,99 %	1,97 %	1,97 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,85	3,16	2,73	3,40	2,85	2,98
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	9,3	17,2	6,9	12,9	19,7	45,8
Ratio des frais d'opération ⁷	–	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01
Valeur liquidative par part, à la fin	13,04 \$	12,88 \$	12,36 \$	11,64 \$	13,25 \$	11,55 \$

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Série F

Période close le	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹						
Actif net au début	12,53 \$	12,00 \$	11,30 \$	12,70 \$	11,54 \$	11,12 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,19	0,37	0,35	0,33	0,32	0,33
Total des charges	(0,09)	(0,15)	(0,14)	(0,15)	(0,15)	(0,14)
Profits (pertes) réalisés	0,24	0,62	0,14	0,66	0,74	0,08
Profits (pertes) latents	(0,09)	0,50	0,70	(1,52)	1,07	0,43
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,25 \$	1,34 \$	1,05 \$	(0,68) \$	1,98 \$	0,70 \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,09) \$	– \$	– \$	(0,03) \$	(0,03) \$	(0,05) \$
À partir des dividendes	–	(0,21)	(0,20)	(0,14)	(0,14)	(0,15)
À partir des gains en capital	–	(0,58)	(0,14)	(0,53)	(0,65)	–
Total des distributions^{2,3}	(0,09) \$	(0,79) \$	(0,34) \$	(0,70) \$	(0,82) \$	(0,20) \$
Actif net à la fin^{2,3}	12,68 \$	12,53 \$	12,00 \$	11,30 \$	12,70 \$	11,54 \$
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative ⁴	2 108 538 \$	2 126 340 \$	2 004 808 \$	1 833 723 \$	2 211 131 \$	1 906 990 \$
Parts en circulation	166 311	169 697	167 003	162 216	174 082	165 319
Ratio des frais de gestion ⁵	1,15 %	1,11 %	1,12 %	1,14 %	1,12 %	1,12 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	2,00	2,34	1,89	2,41	1,99	2,19
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	9,3	17,2	6,9	12,9	19,7	45,8
Ratio des frais d'opération ⁷	–	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01
Valeur liquidative par part, à la fin	12,68 \$	12,53 \$	12,00 \$	11,30 \$	12,70 \$	11,54 \$

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Frais de gestion

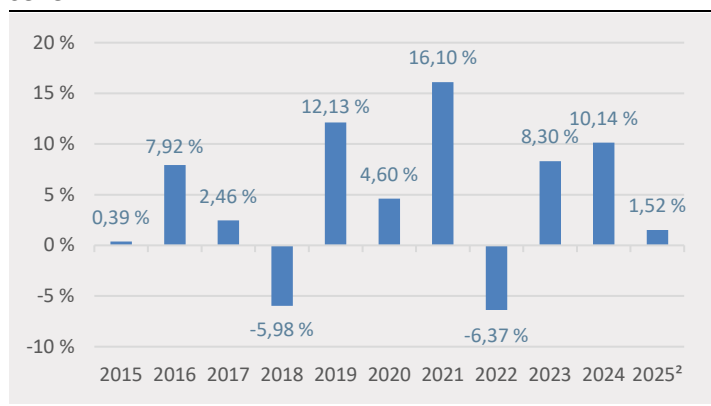
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

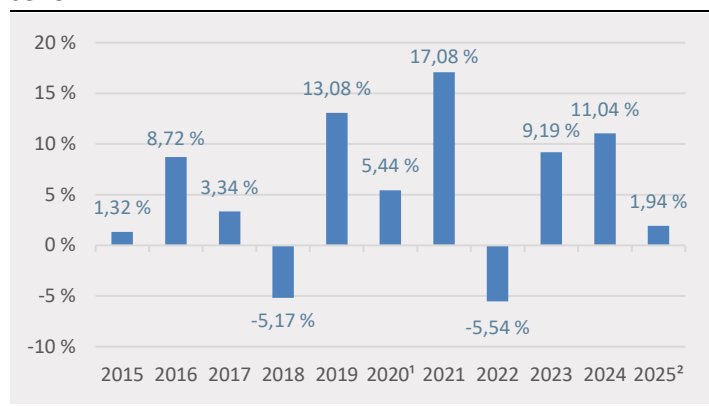


Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



1. Rendement retraité pour la série F. 2. Pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin.

Fonds équilibré Seamark Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Gouvernement du Canada (titres de créance)	10,3 %	Actions canadiennes	29,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0	Titres à revenu fixe canadiens	28,7
KLA Corp. (actions)	2,1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Applied Materials Inc. (actions)	1,9	Titres à revenu fixe étrangers	0,2
Groupe Banque TD (actions)	1,7	Actions internationales	5,2
JPMorgan Chase & Co. (actions)	1,7	Autres actifs moins les passifs	0,3
CPPIB Capital Inc. (titres de créance)	1,7	Placements privés	1,1
La Banque de Nouvelle-Écosse (actions)	1,6	Actions américaines	31,1
Province de l'Ontario (titres de créance)	1,6	Total	100,0 %
Alphabet Inc. (actions)	1,6	Composition sectorielle	
Banque Royale du Canada (actions)	1,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0 %
Apple Inc. (actions)	1,5	Services de communications	9,1
Société Financière Manuvie (actions)	1,5	Produits de consommation discrétionnaire	5,8
iA Société financière inc. (actions)	1,4	Produits de consommation courante	4,9
Bank of America Corp. (actions)	1,4	Énergie	3,3
Province de la Nouvelle-Écosse (titres de créance)	1,4	Services financiers	24,6
Visa Inc. (actions)	1,4	Secteur gouvernemental	19,4
La Banque de Nouvelle-Écosse (titres de créance)	1,3	Produits industriels	7,7
Amazon.Com Inc. (actions)	1,3	Technologies de l'information	7,8
State Street Corp. (actions)	1,2	Matières	5,3
Cisco Systems Inc. (actions)	1,2	Autres actifs moins les passifs	0,3
CCL Industries Inc. (actions)	1,2	Services publics	2,2
Northern Trust Corp. (actions)	1,2	Soins de santé	5,6
AIMCo Realty Investors LP (titres de créance)	1,1	Total	100,0 %
Honda Canada Finance Inc. (titres de créance)	1,1		
Total	47,9 %		



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com